



"Crèche and Do"

Association Loi 1901
Crèche à domicile
Services d' "aide maman"
Services périscolaires

Responsable de la structure
Frédérique DOUSSET

jeudi 28 juillet 2016,

COURRIER AOÛT 2016 **À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTS À DOMICILE**

☞ INFORMATIONS ATELIERS :

Au mois d'août, il n'y aura pas d'atelier ! Les ateliers reprendront en septembre ; nous vous communiquerons ultérieurement les dates.

A noter qu'il est prévu **un Grand Regroupement Festif**, conviant tous les adhérents de Crèche and do et les intervenantes, à l'association **le mardi 13 septembre à 10 heures**.
A ce sujet, vous allez recevoir fin août une invitation par e-mail.

Concernant les ateliers pour la rentrée, vous pouvez, si vous le souhaitez, et si ce n'est pas déjà fait, **inscrire votre (ou vos) enfant(s) sur les ateliers** sachant que:

☞ **Les ateliers d'éveil sensoriel pour les Bébé(s) (à partir de 6 mois et jusqu'à 18 mois)** ont lieu **le mercredi, une fois par mois**. Nous accueillons deux groupes sur la même matinée mais à des heures décalées. L'un est à 9h15 et l'autre 10h30.

☞ **Les ateliers découvertes à partir de 15-18 mois**, selon le nombre d'enfants inscrits, ces ateliers ont lieu le vendredi, toutes les semaines ou 1 semaine sur 2 à 10h.

☞ **Les ateliers thématiques pour les enfants à partir de 2 ans**, ont lieu toutes les semaines le lundi et le mardi à 10 heures.

Le nombre d'enfants par atelier est limité pour le bien-être de chacun. Le besoin de sécurité affective est respecté chez l'enfant et les intervenantes ont ainsi la possibilité de se situer dans un accompagnement de qualité.

Vous pouvez aussi inscrire vos enfants à **MY GYM (à partir de 6 mois)** atelier autour de propositions de psychomotricité situé au **21 rue de l'industrie à Toulouse**. Ces séances ont lieu le **jeudi matin** (soit toutes les semaines, soit 1 jeudi sur 2 suivant vos choix familiaux).
Un maximum de 15 enfants sera accueilli à chaque séance.

Vous allez recevoir fin août un e-mail détaillant les ateliers de la rentrée.

☞ LES FORMATIONS du second semestre 2016 :

- Du 10 au 14 octobre : **Module 1**
- Du 14 au 18 novembre : **Module 4**
- Du 5 au 9 décembre : **Module 1**

Il est urgent de vous inscrire avant les départs en congés !

☞ MODIFICATIONS / FINS DE CONTRATS (rappel) :

"La période d'été étant très chargée au niveau administratif, **nous rappelons à tous nos adhérents de nous transmettre les calendriers horaires au plus tard le dernier jour du mois** pour ne pas pénaliser les employeurs et salariées qui terminent leur contrat dès le 1er du mois suivant (nous ne pouvons élaborer les papiers de fin de contrat tant que la paye du mois précédent n'est pas clôturée).

Concernant les **fins de contrats** : vous devez nous **transmettre les fiches de renseignements de fin de contrat dès que vous avez fixé les dates de préavis** pour que nous puissions commencer à faire les calculs d'indemnités éventuelles de fin de contrat. Vous êtes en effet nombreux à terminer votre contrat cet été et nous devons nous organiser pour que tout soit fait dans les temps.

Comme vous devez légalement remettre les papiers de fin de contrat à votre salariée le dernier jour du contrat, il faudra nous transmettre le dernier calendrier horaire quelques jours avant la fin de contrat afin que nous puissions vous transmettre tous les documents dans les délais.

S'il y a des **modifications de votre contrat à la rentrée**, veuillez nous transmettre toutes les informations le plus rapidement possible, nous ne pourrons par contre vous transmettre les avenants qu'après avoir traité les autres urgences (donc certainement en septembre).

Pour information, il vous faut tenir compte que Marie-Hélène DURAUD sera en **congés du 11 au 24 août** (**fermeture de l'association à ces mêmes dates en août**). Pour ceux qui terminent leur contrat pendant cette période, il faudra donc nous transmettre les éléments avant son départ en congés pour ne pas pénaliser votre salariée qui doit s'inscrire à pôle emploi.

☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, un article sur :

[« Pourquoi lire des livres aux tout-petits ? »](#)

Bonne lecture.

En vous souhaitant un excellent été !

Bien cordialement,

L'équipe de Crèche and DO